

EDITO

« Il s'agit d'intégrer tout le monde... » (*Amoris Lætitia* 297, pape François)

Lors d'un premier temps fort diocésain, le 15 octobre 2017 à la cathédrale Saint-Jean, autour des personnes ayant vécu une rupture familiale, le cardinal Barbarin le disait ainsi : « *Dans l'Église, on a besoin de tout le monde !* » En effet, c'est la visée nette, franche et nouvelle qu'a demandée le pape François à toute l'Église en 2016 dans la publication de son exhortation « La joie de l'amour » (*Amoris Lætitia*), orientation plus particulièrement développée dans son chapitre 8 : « *Accompagner, discerner et intégrer la fragilité.* »

Ce 19 janvier 2020 se vivra ici à l'Annonciation un second temps fort diocésain (incorporé à notre journée paroissiale). Y sont invitées les personnes ayant vécu une rupture familiale (séparation, divorce) et pour certain un remariage (nouvelle union), ainsi que les communautés chrétiennes auxquelles elles appartiennent. Ce rassemblement vise à prendre conscience tous ensemble du chemin que nous avons à parcourir pour que chacun puisse trouver dans l'Église sa place pleine et entière de baptisé, car force est de constater qu'aujourd'hui il y a des « derniers » qui ne se savent pas invités à devenir « premiers » (Mt 20, 1-16)

Les évangiles ne cessent de nous rapporter des rencontres de Jésus avec des personnes marginalisées (Bartimée, Zachée, la femme adultère, la samaritaine, la syro-phénicienne...). Avec chacune d'elles, il se montre à la fois écoutant et plein de miséricorde à leur égard, mais aussi exigeant et en vérité pour leur ouvrir un chemin de liberté. Tous ceux qui s'offusquent de cette attitude de Jésus sont rabroués et invités à se convertir eux aussi (Lc 7, 36-50 ; Mc 10, 46-52 ; Jn 8, 1-11...). « *Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile !* » (AL 297)

Si la visée de cette exhortation de François est foncièrement nouvelle, c'est parce que le pape sort d'un discours sur le mode légaliste du permis/défendu. Beaucoup de catholiques s'y étaient habitués et parfois complus, parce que, malgré le cléralisme que ce langage met en exergue, il a pu arriver aussi à des baptisés de trouver plus simple de se conformer à une règle plutôt que de

l'interroger par sa conscience éclairée au nom même du sens de la foi.

Nous le savons tous, le discours antérieur de l'Église, qui consistait entre autres à exclure à vie de tous les sacrements les personnes dites « divorcées-remariées », a provoqué la désertion d'un très grand nombre de baptisés de toute vie d'Église, la clandestinité de quelques-uns et la persévérance bridée d'un petit reste. Le pape François a mis un terme à ce discours (AL 301) et à cette attitude, considérant que chaque situation est singulière et qu'elle nécessite un accompagnement pour permettre aux personnes « *un discernement à la fois personnel et pastoral approprié* » (AL 298).

UNE PROPOSITION : LES CHEMINEMENTS AMORIS LAETITIA

La vocation et l'idéal du mariage sacramentel sont bien entendu - et heureusement - largement soulignés et promus par le pape François dans son exhortation sur la famille (chapitres 3, 4, 5). Il n'en demeure pas moins que si le sacrement du mariage est signe de l'amour entre le Christ et l'Église, il en est un « *signe imparfait* » (AL 72), et lorsque cette imperfection se manifeste dans des échecs, ils engendrent alors beaucoup de souffrances. Au lieu d'amplifier la souffrance de ces personnes par des paroles ou des regards qui condamnent, chaque baptisé est invité à se convertir (AL 308), chaque baptisé est attendu, car l'Église se doit d'accompagner et d'intégrer les personnes en fragilité comme le Christ le faisait.

« *La route de l'Église est [...] de répandre la miséricorde de Dieu sur toutes les personnes qui la demandent d'un cœur sincère* » (AL 296). A l'appel du pape François, et selon ses indications, la paroisse Saint-Gabriel de Vaise propose à ceux qui le souhaitent les **Cheminements Amoris Lætitia**. Ils s'adressent à des baptisés vivant une nouvelle union qui s'interrogent sur leur place et leur mission dans l'Église. Accompagné par le curé de la paroisse, c'est un groupe qui se réunit régulièrement. Fondé sur la Parole de Dieu (en particulier Mc 10, 46-52), chaque membre de ce groupe chemine en se laissant interroger par les

domaines de discernement proposés par le pape François (AL 300). Par un discernement personnel et pastoral qui s'affermir au long du chemin, les participants sont amenés à entendre la question que Jésus pose à Bartimée : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » (Mc 10, 51) et à y répondre. Selon les personnes, ce processus d'intégration sera le moyen d'une présence plus épanouie dans la communauté paroissiale, ou bien le déclenchement d'une démarche de réconciliation, ou encore la possibilité et la joie de vivre un retour aux sacrements (AL, notes 336 et 351). Tout au long de ce cheminement spirituel, le prêtre de la paroisse se tient personnellement à la disposition de chacun pour un dialogue au « for interne » (AL 300).

En effet, pour les personnes qui considéreraient en conscience que rompre « une nouvelle union consolidée dans le temps, avec de nouveaux enfants, avec une fidélité prouvée, un don de soi généreux, un engagement chrétien... » (AL 298) est une faute grave, est possible un chemin de discernement où la porte des sacrements reste ouverte (EG 47). Absolument aucune personne ne peut se prévaloir digne de communier au Corps du Christ : prêtres et fidèles, du néophyte jusqu'au pape, tous reconnaissent et disent ensemble : « Seigneur, je ne suis pas digne de te recevoir, mais dis seulement une parole et je serai guéri. » « L'eucharistie n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles » (AL note 351, EG 47). En revanche, chacun, sans doute, est invité à vérifier a posteriori les fruits de cette communion

et, finalement, sa dignité à l'avoir reçue : « Lorsque ceux qui communient refusent de s'engager pour les pauvres et les souffrants ou approuvent différentes formes de division, de mépris et d'injustice, l'Eucharistie est reçue de façon indigne. » (AL 186)

QUE LA PAROISSE PUISSE SE RÉJOUIR QUE PLUS PERSONNE NE SOIT MARGINALISÉ

Nul n'est « privé de la grâce sanctifiante » (AL 301), les sacrements nous le manifestent, et l'Église n'est pas là pour contrôler la grâce mais pour la faciliter (AL 310). Dans son long discours sur « le pain de vie », Jésus affirme que c'est une question de vie ou de mort pour notre foi : « Amen, amen, je vous le dis : si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez pas son sang, vous n'avez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle ; et moi, je le ressusciterai au dernier jour. » (Jn 6, 53-54)

Ma plus grande espérance, c'est que toute la communauté paroissiale puisse convertir son regard pour intégrer et se réjouir que plus personne ne soit marginalisé en son sein. A toutes et à tous, je vous donne rendez-vous le 19 janvier pour cette belle rencontre diocésaine et, dans l'élan de ce rassemblement, j'invite ceux qui souhaitent entrer dans les **Cheminements Amoris Lætitia** à se signaler (contact@paroissedevoise.fr)

Bien fraternellement

P. Franck Gacogne

**Séparés, divorcés, en nouvelle union
et ceux qui les entourent**

**SE RELEVER AVEC LE CHRIST
en Église**

**Dimanche
19 janvier 2020
de 14h00 à 18h00
église de l'Annonciation
Lyon Vaise**

Avec Mgr Michel Dubost et Véronique Margron, théologienne
ateliers • célébration • garderie sur inscription : familles-lyon.catholique.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux @diocesedelyon [f](https://www.facebook.com/diocesedelyon) [@](https://www.instagram.com/diocesedelyon) [yt](https://www.youtube.com/diocesedelyon) [lyon.catholique.fr](http://www.lyon.catholique.fr)

À partir de 13h30 : accueil et inscription aux ateliers

14h : plénière

- Conférence de Véronique Margron : « Se relever après l'échec, vouloir se reconstruire. »
- Intervention de Mgr Michel Dubost : « Amoris Lætitia, accueillir, accompagner, discerner, intégrer. »
- Échanges et questions

16h : ateliers (en choisir 2)

- Chemin de fidélité au sacrement de mariage, de pardon et d'espérance.
- Équipe de spiritualité pour les personnes divorcées remariées.
- Reconnaissance en nullité du sacrement de mariage.
- Les enfants dans la séparation, la famille recomposée.
- Sortir du tsunami.
- Divorcés remariés, cheminement de discernement avec Amoris Lætitia.
- Préparer un temps de prière à l'occasion d'une nouvelle union.
- Groupes de paroisse.
- Formation au discernement pour les accompagnateurs.

17h15 : célébration.

18h : verre de l'amitié.



Quatre conférences à Écully

Notre doyenné (Dardilly, Écully, Champagne, La Duchère Limonest, St-Didier-au-Mont-d'Or - St-Cyr-au-Mont-d'Or, St-Rambert - St-Gabriel de Vaise) vous propose de découvrir saint Irénée à travers **un cycle de 4 conférences**. Tous les jeudis de janvier de 20h30 à 22h, chapelle St-Jean-Marie-Vianney du Pérolier (9, chemin Jean-Marie-Vianney, Écully, au fond du parking de l'hypermarché Carrefour).

Jeudi 9 janvier. Introduction à saint Irénée : sa vie, son temps, son œuvre

Par Mme Marie Frey, docteur ès lettres, spécialiste de latin antique. Travaille actuellement à l'Institut des sources chrétiennes sur Philippe le Prêtre, contemporain de saint Jérôme de Stridon et commentateur du livre de Job.

Jeudi 16 janvier. Saint Irénée contre les gnostiques : une hérésie des premiers siècles, une hérésie pour aujourd'hui

Par le P. Jean-Marie Fornerod, prêtre et étudiant en patristique. Travaille à l'Institut des sources chrétiennes sur l'œuvre d'Origène, Père de l'Église du III^e siècle.

Jeudi 23 janvier. Les Écritures, source et rempart de la foi chez saint Irénée

Par M. Jacques Cazeaux, enseignant-chercheur à la Maison de l'Orient méditerranéen à Lyon. Spécialiste de Philon d'Alexandrie.

Jeudi 30 janvier. La vision de l'homme chez saint Irénée et son actualité

Par le P. Antoine Callot, prêtre du patriarcat de Constantinople, curé de la paroisse orthodoxe de Lyon, sise à Vaise (église Saint-Camille).

Solidarité de proximité

Pour information, la **famille Bacelan** (avec trois enfants) qui habitait un abri de fortune à côté de la cure de Saint-Pierre depuis début août s'est vu attribuer un logement dans le cadre d'un programme d'insertion à Villeurbanne (Bonnevay). Ils sont très reconnaissants pour toutes celles et ceux qui les ont aidés ces derniers mois en leur demandant des nouvelles ou en leur portant nourriture et produits de première nécessité.

L'Épicerie solidaire change de statut

Voici un extrait du communiqué commun de la paroisse Saint-Gabriel de Vaise et de la Société de saint-Vincent de Paul : « À compter du 1^{er} janvier 2020, l'épicerie solidaire n'est plus membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul mais fonctionne comme association loi 1901 créée par la paroisse Saint-Gabriel de Vaise. Le lieu de son activité, ses objectifs et les bénévoles qui les mettent en œuvre restent inchangés. L'association prend le nom de "**Épicerie solidaire Saint-Camille Vaise**" (enregistrée à la préfecture du Rhône sous le N°W691101189) et reste implantée au 76 bis, rue des Docks à Lyon 9. »

Nous restons à la recherche de bénévoles afin de pouvoir assurer les différentes tâches d'ouverture, d'accueil, de logistique... N'hésitez pas à prendre contact pour en savoir plus.

Contact : epiceriesolidaire@paroissedevasse.fr

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

Du 18 au 25 janvier, cette année sur le thème : « Ils nous ont témoigné une humanité peu ordinaire » (Ac 28, 2).

Samedi 18 janvier à 18h, une célébration avec les membres du CREL (Comité des responsables des Églises sur Lyon) en l'église apostolique arménienne (295, rue André Philip, Lyon 3, métro Saxe-Gambetta ou Garibaldi).

Jeudi 23 janvier à 20h30, conférence à deux voix : « De la peur à la responsabilité : comment entrer en hospitalité ? », avec le **P. Bruno-Marie Duffé** (secrétaire du dicastère pour le Service du développement humain intégral) et **Frédéric de Coninck** (sociologue protestant), sous l'église Saint-Luc (39, rue du Commandant-Charcot à Sainte-Foy-Lès-Lyon. Bus ligne 20, arrêt Grange Bruyère).

Samedi 25 janvier à 20h, soirée louange et témoignages à l'église Sainte-Blandine (Lyon 2), réservée aux lycéens, étudiants et jeunes adultes.

Informations sur www.oecumenisme-lyon.com

Funérailles de décembre

LACAZEDIEU Guy, 84 ans
BROSSET Andrée, 90 ans
MAURY Jeannine, 88 ans
PICART Jeanne, 98 ans
SANGALLI Paulette, 87 ans

Messes dominicales

Samedi 18h : messe anticipée à Saint-Charles une fois par mois (le 18 janvier).

Dimanche 9h30 : messe à Saint-Pierre (sauf le 19 janvier, journée paroissiale).

Dimanche 11h : messe à l'Annonciation.

Dimanche 18h : messe franco-espagnole à Saint-Pierre avec la communauté latino-américaine (sauf le 5 janvier, vacances scolaires, et le 19 janvier, journée paroissiale).

Messes de semaine

Mardi : 19h à Saint-Pierre.

Mercredi : 19h à la sacristie de l'Annonciation.

Jedi : 12h05 « petite messe » à la sacristie de l'Annonciation (selon agenda, voir ci-dessous).

Vendredi : 8h30 à Saint-Pierre.

Temps d'adoration le jeudi de 20h à 22h à l'oratoire de l'église Saint-Pierre.

Remettre les péchés

Comment les péchés nous eussent-ils été vraiment remis, à moins que Celui-là même contre qui nous avons péché ne nous en eût accordé la rémission, « par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, en lesquelles il nous a visités » par son Fils ? C'est pourquoi, aussi, sitôt guéri le paralytique, « À cette vue, (est-il dit) les foules glorifièrent Dieu qui avait donné une telle puissance aux hommes » (Mt 9, 8) ... Ainsi, en remettant les péchés, le Seigneur n'a pas seulement guéri l'homme, il a aussi révélé clairement qui il était. En effet, si personne ne peut remettre les péchés sinon Dieu seul, et si le Seigneur les remettait et guérissait l'homme, il est clair qu'il était le Verbe de Dieu devenu le Fils de l'homme ayant reçu du Père le pouvoir de remettre les péchés parce qu'il était homme et parce qu'il était Dieu, afin que comme homme il souffrît avec nous, et que comme Dieu il eût pitié de nous et nous remit les dettes dont nous étions débiteurs à l'égard de notre Créateur. (AH V, 17,1-3)

Agenda du mois de janvier

Mercredi 8	12h00	Repas convivial et solidaire à la Halte.
	14h30	Jeux de société, salon de thé à la Halte.
	20h15	Équipe d'animation pastorale.
Jeudi 9	12h05	« Petite messe » à la sacristie de l'Annonciation.
Vendredi 10	19h00	Soirée pour les ados à la Halte.
Samedi 11	10h00	Permanence inscription baptême à l'Annonciation.
	10h00	La Halte à rêver.
Dimanche 12	10h30	Aumônerie collège-lycée à Saint-Pierre.
Lundi 13	19h30	Danse et prière à la Halte.
Mardi 14	9h00	Rencontre équipe du SEM à Saint-Pierre.
Mercredi 15	10h00	MCR à la Duchère.
	14h30	Jeux de société, salon de thé à la Halte.
	20h00	Confirmants du doyenné à Saint-Pierre.
	20h00	Soirée Prière et louange à la Halte.
Vendredi 17	19h00	Bal swing à la Halte.
Samedi 18	10h00	Permanence inscription baptême à l'Annonciation.
	10h00	English TEA Time à la Halte.
Dimanche 19	11h00	JOURNÉE PAROISSIALE (voir édito) (Pas de messe à 9h30 ni à 18h à Saint-Pierre)
Mercredi 22	14h30	Jeux de société, salon de thé à la Halte.
	20h00	Soirée 18-25 Viens & Vois à la Halte.
Jeudi 23	12h05	« Petite prière » à la sacristie de l'Annonciation.
Vendredi 24	19h00	Soirée jeux à la Halte.
Samedi 25	10h00	La Halte nature.
<i>Samedi 25 et dimanche 26 : retraite de première communion à Chaponost.</i>		
Dimanche 26		Dimanche de la Parole
Lundi 27	19h30	Danse et prière à la Halte.
Mercredi 29	14h30	Jeux de société, salon de thé à la Halte.
Vendredi 31	19h00	Spectacle des Improzelles à la Halte.
Samedi 01/02	10h00	Halte à modeler.

En maison de retraite

Lundi 20, 15h00

Célébration à **Margaux**.

Mardi 21, 16h15

Célébration à **Berthet**.

Mercredi 22, 15h30

Célébration à la **Providence**.

Jeudi 23, 11h00

Célébration à **Valmy**.

Vendredi 24, 10h30

Célébration à **Sainte-Anne**.

Vendredi 24, 15h30

Célébration au **Rivage**.

Retraite paroissiale les 21 et 22 mars 2020

Thème : « *Le credo expliqué par saint Irénée* »

Détails et inscription dès le mois de février.

Très belle et heureuse année à tous !

Franck Gacogne